

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU 31 MARS 2004**

-----

**L'AN DEUX MILLE QUATRE , le 31 Mars à 19 H**, le Conseil Municipal d'Aubervilliers, convoqué le 25 Mars 2004, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers

**Etaient présents :**

**Adjoint au Maire :** MM. DEL MONTE, SALVATOR, MONINO, Mmes DUPUIS, CABADA-SALAZAR, MM. MAREST, FRANCOIS, VINCENT, Mmes GRARE, DERKAOUI, YONNET, MM.PLEE, ORANTIN, HEDJEM, Mlle MATHIS, M.M KARMAN.

**Conseillers Municipaux :** Mmes CARON, SAULNIER, MOUALED, M. MONZAUGE, Mme BALU, M.GARNIER, Mmes PEJOUX, SANDT, BUISSON, AHMED, M.M ROZENBERG, LECLUZE, Mme NARRITSENS, M.M REGAZZI, AUGY, DIB, RUER, Mme KARMAN, M. AMOR, Mmes GONZALEZ-FRETUN, GIULIANOTTI.

**Procurations pour toute la séance :**

<b><u>Excusés :</u></b>	<b><u>Représentés par :</u></b>	<b><u>Excusés :</u></b>	<b><u>Représentés par :</u></b>
Mme LATOUR M. RALITE	M. AMOR M. DEL MONTE	M. ROS Mme EYRAUD	Melle MATHIS M. SALVATOR

**Procurations pour une partie de la séance :**

M. BEAUDET ayant donné procuration à M. DEL MONTE pour les questions n° 28 à 56 et n° 63 à 70.

M. VINCENT ayant donné procuration à Mme YONNET pour les questions n° 28 et 56 et n° 63 à n° 70

M. LECLUZE ayant donné procuration à Mme MOUALED à partir de la question n° 47

Mme CARON ayant donné procuration à Mme GRARE à partir de la question n° 22

Mme BUISSON ayant donné procuration à Mme BALU pour les questions n° 28 à 56 et n° 63 à n° 70.

**Absents :** M. HAFIDI - Mme DELALAIN - MM. BERTRAND - PETROVIC - Mme BACHELET - M. CAMPANA.

Il est indiqué que les Présidents des associations n'ont pas participé aux votes concernant les subventions.

**Secrétaires de séance :** Lola NARRITSENS.

**Question n° 20**

Lecture et approbation du Procès Verbal de la séance du 5 Février 2004.

Approuve le procès-verbal de la séance du 5 Février 2004.

---

**Question n° 21**

Approbation du budget primitif 2004 de la Commune.

Est approuvé le budget primitif de l'exercice 2004, équilibré en dépenses et en recettes, comme suit :

INVESTISSEMENT

- dépenses 28 724 404,78

- recettes 28 724 404,78

FONCTIONNEMENT

- dépenses 92 279 884,42

- recettes 92 279 884,42

A la majorité des membres du Conseil, M. AUGY ayant voté contre, Mme GIULIANOTTI et le groupe "U.M.P." s'étant abstenus.

---

**Question n° 22**

Versement d'une subvention aux sinistrés du Maroc.

Alloue une subvention aux associations suivantes, dans le cadre de la solidarité avec les sinistrés d'Algérie :

- Croix Rouge : 3 000 euros
  - Secours Catholique : 3 000 euros
  - Secours Populaire : 3 000 euros.
- 

**Question n° 23**

Extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération à la Ville de LA COURNEUVE.

Approuve l'adhésion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 de la ville de la Courneuve à la communauté d'agglomération, acceptée par la délibération du 27 janvier 2004 du conseil communautaire.

A la majorité des membres du Conseil, M. AUGY s'étant abstenu et le groupe "U.M.P." ayant voté contre.

---

**Question n° 24**

Convention avec la Bourse du Travail pour l'année 2004.

Autorise le Maire à signer la convention avec la Bourse du Travail

A la majorité des membres du Conseil, Monsieur AUGY s'étant abstenu.

### **Question n° 25**

Avenants aux conventions adoptées lors du Conseil Municipal du 31 Mars 2004 entre la Ville d'Aubervilliers, les Associations et l'établissement public (Caisse des Ecoles) du secteur Enfance et Sports, pour l'année 2004.

Approuve les termes de chaque avenant passé avec les associations ci-dessous désignées et autorise le Maire à les signer.

Cyclisme Municipal d'Aubervilliers	96 500,00 €
Caisse des Ecoles Publiques d'Aubervilliers	731 777,00 €
Aubervacances Loisirs	1 300 503,00 €
Foyer des Jeunes Travailleurs	150 000,00 €
Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers	1 180 000,00 €
C.M.A Football	298 516,51 €
C.M.A Escrime	86 200,00 €
Club Municipal d'Aubervilliers Omnisports	527 541,65 €

A la majorité des membres du Conseil, M. AUGY et le groupe "U.M.P." s'étant abstenus.

---

### **Question n° 26**

Convention entre la Ville et l'Association Seniors d'Aubervilliers et attribution d'une subvention d'un montant de 111 370 € pour l'année 2004.

Autorise le Maire à signer la convention avec les Seniors d'Aubervilliers et lui alloue une subvention de fonctionnement de 111 370 € au titre de l'année 2004.

A la majorité des membres du Conseil, M. AUGY s'étant abstenu.

---

### **Question n° 27**

Dénomination du square situé à l'angle des rues E. Poisson et de la Commune de Paris.

DENOMME le square situé à l'angle des rues E. Poisson et de la Commune de Paris : Caporal Thierry SANGATA.

---

### **Question n° 28**

Demande de subvention relative à l'entretien de l'orgue de l'Eglise Notre Dame des Vertus pour l'année 2004. Inscription de la dépense initiale au budget communal.

Autorise Monsieur le Maire à signer la demande de subvention à l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France) pour les travaux d'entretien de l'orgue de l'église Notre-Dame des Vertus, année 2004.

---

### **Question n° 29**

Adhésion de la Ville à l'Association des acheteurs des collectivités territoriales.

Approuve l'adhésion de la Ville à l'Association des Acheteurs des Collectivités Territoriales.

### **Question n° 30**

Passation du marché de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de l'immeuble de bureaux rue Pasteur

Autorise le Maire à signer au montant de 162 195,18 € TTC le marché de Maîtrise d'œuvre relatif à l'opération citée en objet avec le groupement dont le Cabinet d'Architecte Atelier 003 est mandataire.

A la majorité des membres du Conseil, le groupe « Elus Socialistes et Républicains » ayant voté contre, et le groupe « U.M.P. » s'étant abstenu.

---

### **Question n° 31**

Approbation d'un guide des procédures adaptées dans le cadre de la réforme du Code des Marchés Publics.

Approuve le guide de procédure adaptée qui constitue la norme à respecter par les services concernant tout achat inférieur à 230 000 €H.T.

---

### **Question n° 32**

Stade du Docteur Pieyre. Approbation du programme, du bilan global prévisionnel et du plan de financement, du projet de marché et de la procédure de passation. Demandes de subventions.

APPROUVE le programme, le bilan global prévisionnel de l'opération et le plan de financement relatif à l'opération citée en objet.

APPROUVE la procédure d'appel d'offre (article 33, 58 à 64) en vue de la passation des marchés de travaux fractionnés relatifs à la reconstruction du terrain de football (tranche ferme) ainsi que des 2 annexes (tranches conditionnelles 1 et 2).

Conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres, Autorise le Maire à signer les marchés subséquents.

AUTORISE le Maire à déposer les demandes de subvention auprès des différentes instances et organismes susceptibles de financer ce type d'équipement.

Les travaux relatifs à la réhabilitation des vestiaires feront l'objet d'une nouvelle délibération préalablement au choix et au lancement de la procédure de marché.

---

### **Question n° 33**

Signature des conventions entre la Ville d'Aubervilliers et des associations et établissements publics du secteur Jeunesse, pour l'année 2004.

Autorise le Maire à signer les conventions entre la ville et

- l'Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers
- l'Association de Gestion du Foyer de Jeunes Travailleurs

A la majorité des membres du Conseil, le groupe U.M.P. s'étant abstenu.

---

### **Question n° 34**

Acquisition d'un autocar de 57 places pour le garage municipal. Approbation du projet de marché et de sa procédure de passation.

Approuve la procédure adaptée (articles 26 et 28 I du Code des Marchés Publics) en vue de la passation d'un marché relatif à l'acquisition d'un car de 57 places.

A la majorité des membres du Conseil, Mme CABADA-SALAZAR ayant voté contre et Mmes YONNET, SAULNIER, AHMED, SANDT, MM. GARNIER et DIB s'étant abstenus.

### **Question n° 35**

Avenant n° 2 à la convention triennale entre la Commune d'Aubervilliers et l'association "Les Laboratoires d'Aubervilliers".

Autorise le Maire à signer l'avenant n°1 à la Convention triennale d'objectifs entre la Commune et l'Association « Les Laboratoires d'Aubervilliers » fixant à 59 162 € le montant de la subvention municipale en 2004.

A la majorité des membres du Conseil, le groupe "U.M.P." s'étant abstenu.

---

### **Question n° 36**

Signature de conventions avec plusieurs associations et structures culturelles pour l'année 2004.

Autorise le Maire à signer les conventions avec les organismes culturels et artistiques suivants :

- le Théâtre de la Commune, Centre Dramatique National d'Aubervilliers (381 123 €)
- le Cinéma d'art et d'Essai « Le Studio » (172 261 €)
- le Centre d'Arts Plastiques Camille Claudel (92 537 €)
- le Théâtre Equestre Zingaro (57 931 €)
- le Festival de Films « Pour éveiller les regards » (28 966 €)

A la majorité des membres du Conseil, le groupe « Faire mieux à gauche », Reynald LECLUZE et Jeanine MOUALED ayant voté contre, Daniel GARNIER et le groupe « U.M.P. » s'étant abstenus.

---

### **Question n° 37**

Convention entre la Ville d'Aubervilliers et la régie de quartier Maladrerie – Emile Dubois.

Approuve la convention entre la Ville d'Aubervilliers et l'Association Régie de Quartier Maladrerie – Emile Dubois.

Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

A la majorité du Conseil, le groupe « U.M.P. » s'étant abstenu.

---

### **Question n° 38**

Convention entre la Ville d'Aubervilliers et l'Association "Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers" (CICA).

Approuve les termes de la convention avec l'Association « Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers » et autorise le maire à la signer.

---

### **Question n° 39**

Reconduction de la convention passée entre le Réseau OCEANE et la Ville et attribution d'une subvention de 1 000 € à l'association pour 2004.

Reconduit la convention passée entre le Réseau Océane et la Ville et attribue et une subvention de 1000 € à l'association, au titre de l'année 2004.

---

#### **Question n° 40**

Signature des conventions entre la Ville d'Aubervilliers et des associations du secteur Sports pour l'année 2004.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions entre la ville et

- Le Club Municipal d'Aubervilliers
- Le Cyclisme Municipal d'Aubervilliers 93 (CMA 93)
- Le CMA Football
- 

A la majorité des membres du Conseil, le groupe « U.M.P. » s'étant abstenu, le groupe VERTS s'étant abstenu pour les conventions concernant le « CMA Football » et le « Club Municipal d'Aubervilliers ».

#### **Question n° 41**

Taxe sur les spectacles. Exonération des réunions sportives. Année 2004.

Accorde l'exonération totale de l'impôt sur les spectacles pour l'ensemble des compétitions sportives organisées pendant l'année 2004 sur le territoire de la commune par les Fédérations sportives agréées.

---

#### **Question n° 42**

Autorisation donnée au Maire pour signer les conventions tripartites de mise à disposition gratuite après réhabilitation du stade Docteur Pieyre, au profit des lycées de la Commune d'Aubervilliers.

Autorise le Maire à signer, au nom de la ville d'Aubervilliers et après réhabilitation du stade Docteur Pieyre, les conventions avec les lycées implantés sur le territoire de la commune et le Conseil Régional d'Ile de France.

---

#### **Question n° 43**

Autorisation donnée au Maire pour signer les conventions bipartites de mise à disposition gratuite après réhabilitation du stade Docteur Pieyre, au profit des collèges de la Commune d'Aubervilliers.

Autorise le Maire à signer au nom de la ville d'Aubervilliers et après réhabilitation du stade Docteur Pieyre, les conventions avec le Conseil Général de la Seine Saint Denis.

---

#### **Question n° 44**

Prolongement de la ligne 12 du métro. Mise en comptabilité du POS d'Aubervilliers. Avis du Conseil Municipal.

Emet un avis favorable sur la mise en compatibilité du POS d'Aubervilliers avec le projet de prolongement de la ligne 12 du métro.

---

#### **Question n° 45**

34bis, rue des Ecoles : Cession des lots n° 10 et 16 au profit de M. GINER René. Modification de la délibération n° 145 du 22 Mai 2003.

Cède les lots N° 10 et 16 sis 34 bis rue des Ecoles à Aubervilliers à 7.200 €uros, valeur libre de toute occupation,

Les autres articles de la délibération n°145 du 22 mai 2003 sont inchangés.

---

---

**Question n° 46**

Convention de servitude de cour commune entre la Ville d'Aubervilliers et M. CHEVALIER sur une partie de l'ilot 62, rue Heurtault – 19, rue Edgar Quinet – 3 à 5, rue Schaeffer à Aubervilliers. Réf. Cadastre J n° 103.

**Question reportée.****Question n° 47**

Personnel Communal : Service Urbanisme : Approbation d'un contrat passé à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2004, avec M. FAUQUET Florent, engagé en qualité de technicien supérieur territorial.

Autorise le Maire à signer, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 1, de la loi du 26 Janvier 1984 précitée et tel qu'il est annexé à la présente délibération le contrat, passé à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2004 avec Monsieur FAUQUET Florent, engagé en qualité de Technicien Supérieur Territorial affecté au service de l'Urbanisme.

L'intéressé est recruté pour une durée d'un an.

Autorise en conséquence le Maire à signer le contrat passé à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2004 avec Monsieur FAUQUET Florent.

---

**Question n° 48**

Personnel Communal : Direction de l'Aménagement et du Développement : Service de l'Urbanisme : Recrutement d'un agent non titulaire pour faire face à un besoin occasionnel, pour une période de 3 mois à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2004.

Autorise le Maire à recruter à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2004, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 Janvier 1984 précitée, et pour faire face à des besoins occasionnels, Madame Marie Françoise LABORDE, engagée en qualité Chargé de Mission.

Autorise en conséquence le Maire à signer le contrat passé à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2004 jusqu'au 30 Juin 2004 inclus avec Madame Marie Françoise LABORDE.

---

**Question n° 49**

Personnel Communal : Service Hygiène et Santé : Approbation d'un contrat passé à compter du 7 Avril 2004, avec M. BENSAID Nafa, engagé en qualité de technicien supérieur territorial.

Autorise le Maire à signer, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 1, de la loi du 26 Janvier 1984 précitée et tel qu'il est annexé à la présente délibération le contrat, passé à compter du 7 Avril 2004 avec Monsieur BENSAID Nafa, engagé en qualité de Technicien Supérieur Territorial affecté au service d'Hygiène et de Sécurité.

Autorise en conséquence le Maire à signer le contrat passé à compter du 7 Avril 2004 avec Monsieur BENSAID Nafa.

---

---

**Question n° 50**

Personnel Communal : Service dentaire : Approbation d'un contrat passé à compter du 23 Avril 2004 avec M. CERRINA Laurent, engagé en qualité de chirurgien dentiste au service dentaire du centre municipal de santé.

Autorise le Maire à recruter dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 3, de la loi du 26 Janvier 1984 précitée, pour une durée de 3 ans, un agent non titulaire pour exercer les fonctions de :  
- Chirurgien – Dentiste.

Autorise en conséquence le Maire à signer le contrat de recrutement.

**Question n° 51**

Personnel Communal : Service dentaire : Approbation d'un contrat passé à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2004 avec M. POULESQUEN Vincent, engagé en qualité de chirurgien dentiste au service dentaire du centre municipal de santé.

Autorise le Maire à recruter dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 3, de la loi du 26 Janvier 1984 précitée, pour une durée de 3 ans, un agent non titulaire pour exercer les fonctions de :  
Chirurgien – Dentiste.

Autorise en conséquence le Maire à signer le contrat de recrutement.

---

**Question n° 52**

Convention entre la Ville d'Aubervilliers et l'Association pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes Adultes.

Approuve la convention entre la ville d'Aubervilliers et l'Association pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes Adultes.

Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

---

**Question n° 53**

Convention entre la Ville d'Aubervilliers et le PLIE - A.I.S.P.J.A. dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du PLIE par le service accueil Travailleurs Handicapés.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention action entre la ville d'Aubervilliers et l'AISPJA-PLIE d'Aubervilliers sur l'accompagnement des bénéficiaires du PLIE par l'Accueil Travailleurs Handicapés de la Ville d'Aubervilliers.

---

**Question n° 54**

Convention entre la Ville d'Aubervilliers et le PLIE - A.I.S.P.J.A. dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du PLIE par le dispositif R.M.I.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention action entre la ville d'Aubervilliers et l'AISPJA-PLIE d'Aubervilliers sur l'accompagnement des bénéficiaires du PLIE par le Dispositif RMI de la Ville d'Aubervilliers.

---

### Question n° 55

Convention entre le dispositif R.M.I portant sur l'action redynamisation à travers l'écriture d'un magazine.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention action entre la ville d'Aubervilliers et l'AISPJA-PLIE d'Aubervilliers sur la réalisation d'un magazine écrit par les bénéficiaires du PLIE et portée par le Dispositif RMI de la Ville d'Aubervilliers.

---

### Question n° 56

Signature des conventions entre la Ville d'Aubervilliers et des associations et établissements publics du secteur enfance, pour l'année 2004.

Autorise le Maire à signer les conventions entre la ville et :

- la Caisse des Ecoles
- Aubervacances-Loisirs

### Question n° 57

Admissions en non valeurs.

Est décidé l'admission en non valeur d'un montant de 75 940,23 euros.

---

### Question n° 58

Vote des taux 2004 au titre des contributions directes.

Adopte pour l'année 2004 un produit attendu des trois taxes locales de 26 405 813 euros.

Fixe les taux comme suit :

- taxe d'habitation 13,08 %
- taxe foncière bâti 19,99%
- taxe foncière non bâti 25,20%

A la majorité des membres du Conseil, le groupe "U.M.P." et Mme GIULIANOTTI s'étant abstenus.

---

### Question n° 59

Subventions et participations accordées à divers organismes, établissements publics locaux et associations pour l'année 2004.

Sont adoptées : 1) les subventions suivantes :

ASSOCIATION	Fonction	Proposition
Secrétaires Généraux du 93	020	200
Villes desservies RER B	020	1 670
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>		<b>1 870</b>
1,2,3 LUDO	025	800
AMICALE CHATEAUBRIAND VOVES	025	305
ASSO AUTOUR DE VOUS	025	1 100
ASSO NOUVELLE GENERATION IMMIGREE	025	15 000
ASSOCIATION REGIONALE DES GENS DU VOYAGE	025	3 500

AUBER BREIZH	025	1 000
AUBERGE DES CONTEURS ET RODEURS OUBLIES	025	500
AUBERVILLIERS EN FLEURS	025	700
CLUB SCRABBLE DE LA FRETTE	025	400
KIALUCERA	025	2 500
La Médina	025	2 500
LE MONDE DES CULTURES DAMBE	025	1 000
Les petits débrouillards	025	2 500
UNION FRANÇ. DES ANCIENS COMBATTANTS	025	700
UNION TRAVAILLEURS IMMIGRES TUNISIENS	025	1 300
Union des riverains du Stade de France	025	1 000
VIVRE ENSEMBLE LE QUARTIER	025	900
HOGAR DE LOS ESPANOLES	025	1 000
<b>SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE 306-6574</b>		<b>36 705</b>

CROIX ROUGE COMITE LOCAL	04	3 000
SECOURS CATHOLIQUE	04	3 000
SECOURS POPULAIRE	04	3 000
ACTIONS DE SOLIDARITE IMPREVUES	04	9 000
ASSOCIAT° BOULLY SOLIDARITE AMIS BOULLY	04	4 000
AUBER PALESTINE	04	1 400
<b>ACTIVITES INTERNATIONALES 002-6574</b>		<b>23 400</b>

COMITE DEPART. PREVENTION ROUTIERE	114	700
CONSEIL DEPARTEMENTAL L'AIDE JURIDIQUE	114	600
A TRAVERS LA VILLE	114	42 685
Association Léo Lagrange défense conso	114	4 575
Banque d'échange nationale	114	3 660
Ligue des droits de l'homme	114	3 050
SOS VICTIMES	114	6 865
<b>PREVENTION SECURITE 901-6574</b>		<b>62 135</b>

FOYER SOCIO EDUC LEP D ALEMBERT	20	500
FOYER SOCIO EDUC. CES DIDEROT	20	500
FOYER SOCIO EDUC. CES PERI	20	500
FOYER SOCIO EDUC. COLLEGE JEAN MOULIN	20	500
FOYER SOCIO EDUC. COLLEGE R. LUXEMBOURG	20	500
FOYER SOCIO EDUC. COLLEGE WALLON	20	500
FOYER SOCIO EDUC. LEP JP TIMBAUD	20	500
FOYER SOCIO EDUC. LYCEE H. WALLON	20	500
FOYER SOCIO EDUC. LYCEE LE CORBUSIER	20	500
UNION LOC. DES CONSEILS PARENTS ELEVES	20	1 000
<b>SCOLAIRE 306-6574</b>		<b>5 500</b>

Projets écoles	255	1 000
<b>PROJETS ECOLES</b>		<b>1 000</b>

ATELIERS D ARTS PLASTIQUES	312	92 537
<b>EDUCATION ARTISTIQUE 705-6574</b>		<b>92 537</b>

THEATRE DE LA COMMUNE	313	381 123
THEATRE EQUESTRE ZINGARO	313	55 034
<b>THEATRES 705-6574</b>		<b>436 157</b>

CINEMA LE STUDIO	314	172 261
<b>CINEMA 705-6574</b>		<b>172 261</b>

ACCORDEON CLUB D AUBERVILLIERS	33	15 246
ASSOCIATION ELSA TRIOLET ARAGON	33	305
COMPAGNIE ETINCELLES	33	2 500
L'ARTISANAT DES MENTEURS	33	1 000
LES GRANDES PERSONNES	33	1 448
STE D HISTOIRE ET DE LA VIE A AUBERVILLI	33	1 159
CITE MUSIQUE	33	8 690
FESTIVAL FILMS ART ET ESSAI 6/13 ANS	33	28 965
LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS	33	59 162
PARLEMENT DES ECRIVAINS	33	5 500
<b>ASSOCIATIONS CULTURELLES 306-6574</b>		<b>123 975</b>

ASJA	40	20 000
Boxing Beat	40	14 500
CLUB INDANS CITE	40	15 000
CLUB OLYMPIQUE AUBERVILLIERS	40	2 000
EPAM	40	1 000
KARATE POUR TOUS	40	763
KUNG FU BOXING CLUB	40	700
OFFICE DES SPORTS D'AUBERVILLIERS	40	2 600
CLUB MUNICIPAL AUBERVILLIERS CYCLISME	40	96 500
CLUB MUNICIPAL AUBERVILLIERS ESCRIME	40	86 200
CLUB MUNICIPAL AUBERVILLIERS SECT FOOT	40	2 98 517
CLUB MUNICIPAL OMNISPORTS	40	5 27 542

**SPORTS 400-6574 1 065 321**

AMICALE DES ANIMATEURS	421	6 500
------------------------	-----	-------

**JEUNESSE 306-6574 6 500**

ASSO PLACEMENT ET AIDE AUX HANDICAPES AP	510	1 500
ASSO. DE LA SANTE MENTALE LA CLAIRIERE	510	500
ASSOCIATION MYOSOTIS	510	1 000
PRANA	510	200
VIE LIBRE	510	600
OCEANE	510	1 000
RESEAU VILLE HOPITAL CENTRE 93	510	1 524

**SANTE 306-6574 6 324**

CENTRE GEORGES DEVEREUX	512	6 860
MUTUELLE FAMILIALE	512	15 000

**PREVENTION SANITAIRE 306-6574 21 860**

ASSO EMPLOI SOLIDARITE AUBERVILLIERS	520	1 034
ASSO. BOULLYENNE DEVELOPT ET INSERTION	520	3 500
COMITE ACTION CGT CHOMEURS AUBERVILLIERS	520	1 220
SECOURS CATHOLIQUE	520	725

**INTERVENTIONS SOCIALES 306-6574 6 479**

ECOLE PLUS AUTO	523	5 000
-----------------	-----	-------

**PERSONNES EN DIFFICULTE 5 000**

LOISIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES	61	190
RETRAITES PRERETRAITES VEFS VEUVES CGT	61	350
UNION LOC. RETRAITES ET PERSONNES AGEES	61	350

**PERSONNES AGEES 890**

RIRE D'ENFANTS	64	400
----------------	----	-----

**CRECHES 400**

AUBERVILLIERS BENEVOLES DE LA COPROPRIET	70	7 500
--	----	-------

**LOGEMENT 7 500**

AUBERQUARTIERS	824	10 000
LA PART DE L'ART	824	3 500
Régie quartiers maladrerie Dubois	824	150 000

**AMENAGEMENT URBAIN 163 500**

ASSO COMMERCANTS NON SEDENTAIRES	90	5 000
MAISON DU COMMERCE	90	6 098
BOURSE DU TRAVAIL	90	86 000
SNUIPP	90	1 000
UNION LOCALE SYNDICAT CFDT	90	850
UNION LOCALE SYNDICAT CGT	90	4 000
UNION LOCALE SYNDICAT FO	90	900
CERPE	90	36 587

**INTERVENTIONS ECONOMIQUES 140 435**

**Total 2 379 749**

COMITE OEUVRES SOCIALES	020	393 308
PLIE	90	28 965
FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS	524	150 000
AISPJA (ex mission locale et ex PAIO)	90	200 642
AUBERVACANCES LOISIRS	421	1 300 503

SENIORS D'AUBERVILLIERS	61	111 370
OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE	422	1 180 000
CARREFOUR POUR L INFORMATION & LA COMMUNICATION	023	496 000
		<b>3 860 788</b>

**1er sous total**

**6 240 537**

2) – les participations aux établissements publics et organismes divers suivantes :

→ CCAS	500-65736-520	1 030 000
→ Caisse des Ecoles	400-65736-423	731 777
→ Conservatoire National de Région	705-6554-311	1 177 767
→ Cimetière	702-6554-026	252 760,47
→ Siresco	601-6554-251	25 000
<b>2<sup>ème</sup> sous total</b>		<b>3 217 304,47</b>

**Total général**

**9 457 841,47**

A la majorité des membres du Conseil, le groupe "Faire mieux à gauche" ayant voté contre, pour ZINGARO – le groupe "U.M.P" s'étant abstenu sauf pour la subvention destinée à la Caisse des Ecoles où il a voté pour, le groupe "U.M.P. ayant voté contre pour ZINGARO – Mme GIULIANOTTI ayant voté contre sauf pour la subvention à verser au CCAS et à la Caisse des Ecoles – M. GARNIER ayant voté contre pour la subvention destinée à ZINGARO et Mme MOUALED ayant voté contre pour la subvention à ZINGARO.

#### **Question n° 60-1**

##### Approbation du budget primitif 2004 de revitalisation des sites industriels (R.S.I.)

Est approuvé le budget primitif 2004 comme suit :

#### INVESTISSEMENT

- dépenses 1 054 620,51  
- recettes 1 500 327,10

#### FONCTIONNEMENT

- dépenses 1 241 268,29  
- recettes 1 241 268,29

A la majorité des membres du Conseil, le groupe "U.M.P." s'étant abstenu.

#### **Question n° 60-2**

##### Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2003 et affectation provisoire au budget annexe du R.S.I.(revitalisation des sites industriels).

Décide la reprise anticipée avant l'adoption du compte administratif 2003 des résultats de l'exercice 2003 au budget primitif 2004.

Décide d'affecter dans sa totalité le résultat de fonctionnement soit 175 429,50 Euros au crédit du compte 002 "Résultat de fonctionnement reporté".

A la majorité des membres du Conseil, le groupe "U.M.P." s'étant abstenu.

### **Question n° 61**

Compte rendu : Utilisation des produits financiers dans le cadre d'une gestion active de la dette (délibération n° 30 du 6 Mars 2003).

Information ne donnant pas lieu à un vote.

---

### **Question n° 62**

Garantie d'emprunt à l'association France Euro Habitat (FREHA) d'un montant de 1 500 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Est accordée la garantie de la Ville d'Aubervilliers à l'association FRANCE EURO HABITAT (FREHA) à hauteur de 100%, pour un emprunt concernant une opération d'acquisition/amélioration de 15 logements, situés 4 rue du Colonel Fabien à Aubervilliers, que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

- emprunt PLAI C.D.C. de 1 500 euros
- durée : 5 ans
- échéances annuelles
- taux d'intérêt actuariel annuel : 2,95% (progressivité 0%) révisable en fonction de la variation du taux du livret A.

Approuve les termes de la convention et s'engage à créer pendant toute la durée du prêt en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

Autorise le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le prêteur la Caisse des Dépôts et Consignations et l'organisme, et à signer la convention de garantie avec l'association FREHA.

---

### **Question n° 63**

Fourniture de livres scolaires et compléments didactiques pour les écoles pour les années 2004 à 2006. Approbation du projet de marché et de sa procédure de passation. Autorisation de sa signature par M. le Maire – Lot n° 1 : Livres classiques, livres scolaires et compléments didactiques.

Approuve la procédure d'Appel d'Offres ainsi que le projet de marché cité en objet comportant les seuils suivants : Seuil minimum : 45 000 €                      Seuil maximum : 120 000 €

Autorise Monsieur le Maire subséquemment à la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 11 mars 2004, à signer le marché avec l'entreprise :

GENERALE DU LIVRE  
6/8 SQUARE HENRI DELORMEL  
75014 PARIS

---

### **Question n° 64**

Fourniture de livres scolaires et compléments didactiques pour les écoles pour les années 2004 à 2006. Approbation du projet de marché et de sa procédure de passation. Autorisation de sa signature par M. le Maire – Lot n° 2 "Livres et dictionnaires".

Approuve la procédure d'Appel d'Offres ainsi que le projet de marché cité en objet comportant les seuils annuels suivants : Seuil minimum : 50 000 €                      Seuil maximum : 150 000 €

Autorise Monsieur le Maire subséquemment à la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 11 mars 2004, à signer le marché avec l'entreprise :

SOCIETE LUDIC  
17 RUE DE LA REVOLUTION  
93100 MONTREUIL

---

### Question n° 65

Subventions aux établissements du secondaire. Année 2003 – 2004.

Alloue une subvention au profit des établissements suivants :

- **Collège DIDEROT**  
360 € pour le projet : "Connaissance et appropriation des codes liés au monde de l'image"
  - **Collège JEAN MOULIN**  
100 € pour le projet : "Club UNESCO"
  - **Collège ROSA LUXEMBURG**  
250 € pour le projet : "Partir ensemble pour mieux apprendre".
- 

### Question n° 66

Subventions aux projets des écoles maternelles et élémentaires – Année scolaire 2003 – 2004.

Alloue une subvention au profit de l'établissement suivant :

- **Ecole FIRMIN GEMIER**  
150 € pour le projet : "L'Ephémère"

### Question n° 67

*Présentation du rapport d'activité de l'année 2002 relatif à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (centre / Montfort / Quatre Chemins)*

PREND acte du rapport d'activité de la Société Mandon délégataire du Service Public des marchés d'approvisionnement pour l'année 2002.

---

### Question n° 68

*Avenant n° 5 au traité d'affermage du service public local des marchés communaux modifiant des conditions de reversements de la contribution volontaire relative aux actions de dynamisation commerciale.*

Approuve les termes de l'avenant n° 5 au traité d'affermage autorisant l'Entreprise MANDON à reverser au Syndicat des Commerçants Non Sédentaires des Quatre Chemins d'Aubervilliers, la majoration de 10 % H.T. perçue sur les droits de place du marché des Quatre Chemins.

A la majorité des membres du Conseil, les membres du groupe "U.M.P." s'étant abstenus.

---

### Question n° 69

*Restructuration de la crèche Ethel Rosenberg. Approbation du programme et de l'enveloppe financière. Lancement d'une procédure de maîtrise d'œuvre. Approbation du plan de financement.*

Approuve les termes de l'avenant n° 5 au traité d'affermage autorisant l'Entreprise MANDON à reverser au Syndicat des Commerçants Non Sédentaires des Quatre Chemins d'Aubervilliers, la majoration de 10 % H.T. perçue sur les droits de place du marché des Quatre Chemins.

---

---

**Question n° 70**

*Villette Quatre Chemins : Projet de convention publique d'aménagement avec la SODEDAT 93.*

Approuve la convention publique d'aménagement ci-annexée portant sur le renouvellement urbain du quartier Villette Quatre Chemins.

Autorise le maire ou l'adjoint délégué à signer cette convention publique d'aménagement avec la SODEDAT 93.

A la majorité des membres du Conseil, le groupe "U.M.P. s'étant abstenu.

---

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 22H59.